

## RÉCIPIENDAIRE D'UN GRAND PRIX

Catégorie Organisme  
à but non lucratif et association

### ORDRE DES CRHA ET CRIA DU QUÉBEC

---

#### Président-directeur général

Florent Francoeur

#### Directrice, Services et communications aux membres

Marie-Claude Dufour

mc.dufour@rhri.org

(514) 879-1636, poste 230

---

#### PROFIL

---

L'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec est un organisme sans but lucratif qui regroupe les professionnels de son domaine et décerne les titres de conseiller en ressources humaines agréé (CRHA) et de conseiller en relations industrielles agréé (CRIA). Aucun exercice professionnel n'est accordé en exclusivité à ses 7500 membres qui adhèrent volontairement à l'Ordre.

Les CRHA et les CRIA sont présents dans tous les milieux, grandes entreprises, organismes gouvernementaux, syndicats, universités, cabinets de consultants et interviennent dans les domaines des relations du travail, de la gestion des ressources humaines, de la santé et sécurité, et de la formation en entreprise. Le travail de l'Ordre vise à accroître leur visibilité et leur notoriété, ainsi que celles de leur profession.

L'ORHRI est membre du Conseil canadien des associations en ressources humaines, de la North American Human Resources Management Association et de la World Federation of Personnel Management Association, organisations au sein desquelles il est particulièrement actif. Au Québec, il participe à la Commission des partenaires du marché du travail, au conseil

de la Commission des normes du travail et au comité consultatif de la Commission de l'équité salariale.

La protection du public constitue l'axe autour duquel s'articule toutes ses actions. Son travail consiste à améliorer la pratique et à promouvoir la qualité de la gestion des ressources humaines et des relations industrielles au Québec. Il offre à ses membres des activités de développement professionnel, des références, de l'aide à la recherche d'emploi ou de stages, de la documentation, un réseautage, diverses publications et un programme de rabais et privilèges.

---

#### MISSION

---

L'Ordre des CRHA et CRIA du Québec considère que son existence dépend de sa probité envers le public, d'une gestion saine qu'il garantit à ses membres ainsi que des produits et services professionnels justes, équitables et adaptés aux besoins de ses clientèles internes et externes.

Il privilégie le travail en équipe, la collaboration et la participation de tous les employés, l'établissement d'un climat de confiance, la recherche de l'amélioration des compétences et l'atteinte de normes de performance élevées.

---

## HISTORIQUE QUALITÉ

---

L'Ordre des CRHA et CRIA du Québec se développe avec un souci constant de l'excellence qui lui a permis, en 1998, de devenir la première organisation de sa catégorie à obtenir une certification ISO 9002. En 2001, le comité de direction a pris la décision de migrer vers la norme ISO 9001, version 2000, plus adaptée à la réalité de l'organisation et axée sur les résultats de la gestion de l'organisation.

En 2002, l'Ordre a obtenu une Mention aux Grands Prix québécois de la qualité et a consacré depuis de nombreux efforts à l'amélioration.

L'Ordre s'est doté d'une structure de fonctionnement assurant une gestion rigoureuse et performante afin d'atteindre ses objectifs :

- accroître sa visibilité ainsi que ses relations avec les autres secteurs de la société;
- promouvoir la profession;
- favoriser le renouvellement des adhésions ainsi que le recrutement des membres;
- élaborer une stratégie de formation qui répond aux besoins des membres.

---

## PRINCIPALES FORCES

---

- Une démarche rigoureuse d'amélioration de la performance avec la participation de toutes les parties concernées.
- Un processus de planification stratégique d'où sont issus des objectifs en lien avec les grandes orientations.
- L'engagement des employés envers les objectifs qu'ils ont contribué à choisir.
- Un tableau de bord qui permet de mesurer de façon continue le rendement et l'atteinte des objectifs.
- Un souci constant des besoins des membres et l'évaluation de leur satisfaction pour chaque activité.
- Le développement des ressources humaines par des politiques favorisant la compétence et l'innovation.
- Un taux de renouvellement des membres qui s'est établi à 95,2 % en 2005.